



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-102108>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-102108**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Antibes (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de maintenance des systèmes d'éclairage de sécurité dans les bâtiments

Description : prestations de maintenance et d'installation des systèmes d'éclairage de sécurité dans les bâtiments de la commune d'Antibes Juan-Les-Pins, du Centre Communal d'Action Sociale et de l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-Les Pins. Lieu(x) d'exécution : Les bâtiments de la Ville d'Antibes-Juan les Pins, du Centre Communal d'Action Sociale de l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-Les-Pins 06600 ANTIBES.

Identifiant de la procédure : a51b95e1-dffa-456e-a431-120248216ec2

Identifiant interne : 25F173

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2, R.2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50324100 Services de maintenance de systèmes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 34990000 Équipement de contrôle, de sécurité, de signalisation et d'éclairage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31527260 Systèmes d'éclairage

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de maintenance des systèmes d'éclairage de sécurité dans les bâtiments de la Commune, du C.C.A.S et de l'Office de Tourisme et des Congrès

Description : Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour des prestations de maintenance préventive, maintenance corrective, fourniture et d'installation des systèmes d'éclairage de sécurité dans les bâtiments de la commune d'Antibes Juan-les-Pins, du CCAS et de l'office du tourisme.

Identifiant interne : 25F173

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50324100 Services de maintenance de systèmes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34990000 Équipement de contrôle, de sécurité, de signalisation et d'éclairage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31527260 Systèmes d'éclairage

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2026 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2026. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2029

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 144,400 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est passé par le groupement de commandes composé des entités suivantes : - La Commune d'Antibes Juan-Les-Pins, - Le Centre Communal d'Action Sociale d'Antibes Juan-les-Pins, - L'Office de Tourisme et des

Congrès d'Antibes Juan-Les-Pins. La Commune d'Antibes est désignée coordonnateur du groupement de commandes, ayant la qualité de pouvoir adjudicateur. La Commune d'Antibes Juan-Les-Pins se verra confiée la charge de mener la totalité de la procédure

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Se référer au règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Se référer au règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Se référer au règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 20/10/2025 à 14:30

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : • En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; • En qualité de membres de plusieurs groupements

Montage financier : Financement sur les crédits ouverts au budget

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déréféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Antibes (06)

Numéro d'enregistrement : 21060004500012

Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205

Ville : Antibes Juan Les Pins Cedex

Code postal : 06600

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : commandepub-passation@ville-antibes.fr

Téléphone : +33 492905280

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.antibes-juanlespins.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Ville : NICE

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b5992a82-9b38-4c47-9184-4ad95cd478a7 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/09/2025 à 10:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/09/2025